

Rapport annuel 2011-2012



Côte-Nord
Conférence régionale
des élus de la
Côte-Nord

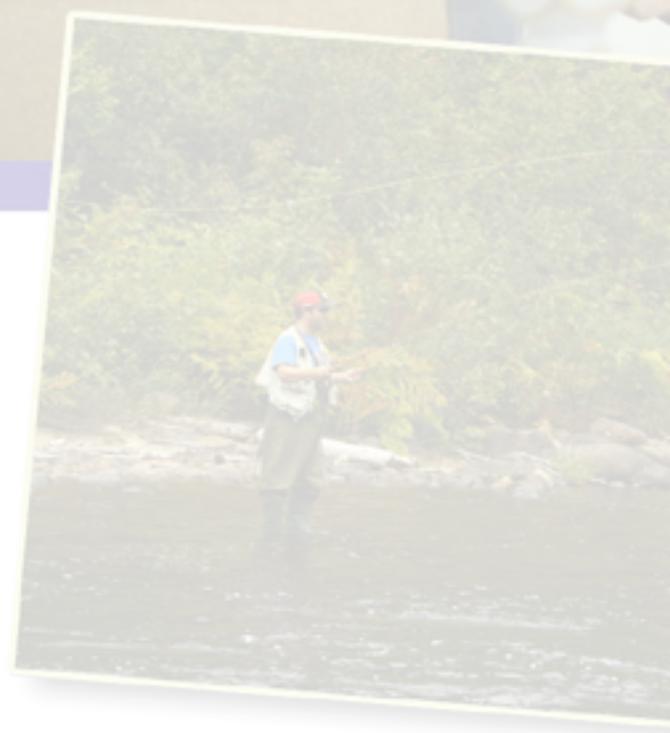




Table des matières

| | |
|--|----|
| Aide au démarrage et au maintien de petites cohortes universitaires et collégiales | 6 |
| La Côte-Nord s'associe au Centre mondial d'excellence des destinations | 6 |
| Fonds de la Côte-Nord pour les arts et les lettres | 7 |
| La virée de la culture : une solution adaptée aux réalités territoriales | 7 |
| Fonds régional pour l'amélioration des conditions de vie des aînés | 8 |
| Fonds régional pour l'entrepreneuriat collectif | 9 |
| Condition féminine et implication des femmes | 10 |
| Découvrez le pot-aux-roses! | 10 |
| Implication dans les instances de la région : enquête en ligne auprès des Nord-Côtières | 11 |
| Égalité entre les hommes et les femmes | 11 |
| Transport | 12 |
| Nolisement d'autocar et transport collectif | 12 |
| Adoption du rapport pour l'établissement des sentiers permanents | 12 |
| Immigration | 12 |
| Projets soutenus dans le cadre de l'entente pour la régionalisation de l'immigration | 12 |
| Autres projets financés à partir du Fonds de développement régional en 2011-2012 | 14 |
| CONCERTATION ET PROMOTION DES INTÉRÊTS DE LA CÔTE-NORD | 15 |
| Suivi du Plan Nord | 15 |
| Participation à la désignation des zones de conservation et de protection du territoire | 15 |
| Collaboration avec la Baie-James | 15 |
| Mise sur pied de Côte-Nord Économique | 16 |
| Maximisation des retombées, atténuation des impacts des grands projets et diversification économique. | 17 |
| La Côte-Nord en action : l'avenir commence ici... maintenant! | 17 |
| Mise en valeur des ressources nord-côtières | 17 |
| Développement de la filière énergétique | 17 |
| Soutien à l'amélioration des connaissances géoscientifiques | 18 |
| Soutien à la mise en production des petits fruits et des produits forestiers non ligneux | 18 |
| Valeur ajoutée et diversification des produits du bois : étude sur la valorisation des extractibles | 18 |
| Trouvez votre espace | 19 |
| Côte-Nord Magazine | 19 |
| Salons de recrutement et représentation | 19 |
| Présentation de l'Escale2011 | 20 |
| Un premier plan d'action en matière de conciliation travail-famille | 21 |
| Positionnement et participation du débat public | 22 |
| Grève à la Société des traversiers du Québec : appel à un dénouement rapide | 22 |
| Nouveau site internet : Radio-Canada manque son coup | 22 |

| | |
|---|----|
| Mobilisation pour la solidarité et l'inclusion sociale | 22 |
| Vote de la population autochtone aux élections municipales | 22 |
| Reconnaissance de la route 138 à l'intérieur du Réseau routier national | 23 |
| Pour une desserte de la Côte-Nord en gaz naturel | 23 |
| | |
| NOUVELLE ENTENTE ENTRE LA CONFÉRENCE ET LE MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE | 24 |
| Une somme de 418 000\$ pour l'égalité et l'amélioration des conditions de vie des Nord-Côtières | 24 |
| | |
| RESSOURCES NATURELLES ET TERRITOIRE | 25 |
| Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT) | 25 |
| Tables de gestion intégrée des ressources et du territoire | 25 |
| Programme de mise en œuvre du Plan d'action régional de développement intégré des ressources et du territoire | 26 |
| | |
| FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (FDR) | 27 |
| Résultats consolidés et répartition des budgets 2011-2012 | 27 |
| | |
| PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES DU MILIEU FORESTIER (PMVRMF) – VOLET II | 28 |
| | |
| SUMI DES FONDS ET ENTENTES SPÉCIFIQUES | 29 |
| | |
| LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA CÔTE-NORD | 30 |
| Mandats | 30 |
| Mission | 30 |
| Vision | 31 |
| Calendrier des rencontres 2011-2012 | 31 |
| Membres du conseil d'administration au 31 mars 2012 | 31 |
| Équipe de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord au 31 mars 2012 | 33 |

Le fonds de développement régional en action

Aide au démarrage et au maintien de petites cohortes universitaires et collégiales

Concrétisant la volonté de la CRÉ de soutenir, en concertation avec les intervenants de l'éducation, le développement de la formation sur la Côte-Nord, une somme de 75 000 \$ a été consacrée pour le soutien au démarrage et au maintien de petites cohortes universitaires et collégiales. Cette initiative vise essentiellement à contrer les difficultés liées au démarrage ou au maintien de telles cohortes lorsque le nombre d'inscriptions se situe en deçà du seuil de viabilité économique du programme offert. Deux projets ont été soutenus dans le cadre de cette initiative. Le Centre universitaire du secteur ouest de la Côte-Nord a reçu une aide de 22 000 \$ pour le démarrage de formations en administration et en gestion des ressources humaines en Haute-Côte-Nord. Pour sa part, le Centre d'études universitaires de l'Est de la Côte-Nord a reçu une somme de 37 733 \$ pour le projet de baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire.

La Côte-Nord s'associe au Centre mondial d'excellence des destinations

En raison de son potentiel et de ses atouts actuels, le développement de l'industrie touristique représente une avenue prometteuse pour la Côte-Nord. C'est pourquoi, afin de profiter de l'expertise du Centre mondial d'excellence des destinations (CED) pour dégager une vision commune de l'offre touristique dans la région, la Conférence a affecté une somme de 65 000 \$ pour réaliser le diagnostic de l'industrie touristique. Ce projet, mené en collaboration avec les associations touristiques régionales et les centres locaux de développement dans le cadre d'une stratégie régionale de développement, vise à améliorer la qualité de l'expérience offerte aux touristes, à proposer de l'information stratégique sur les problèmes reliés à la destination touristique, à développer sa compétitivité et aider à l'atteinte de ses objectifs de développement durable.



Fonds de la Côte-Nord pour les arts et les lettres

En 2011-2012, un montant de 80 000 \$ a été attribué à cinq organismes artistiques et à un artiste de la relève dans le cadre du Fonds de la Côte-Nord pour les arts et les lettres. Issu d'une entente signée en 2009 entre le CALQ et la CRÉ, ce Fonds voué au développement et à l'amélioration des conditions de la pratique artistique ainsi qu'à l'émergence et à l'intégration d'une relève dynamique sur la Côte-Nord a permis la réalisation de projets touchant les disciplines de la danse, de la chanson, de la littérature, de la musique et du théâtre. Ainsi, au terme de ce troisième et dernier appel de projets, 19 projets auront reçu un soutien financier totalisant 250 000 \$.

La virée de la culture : une solution adaptée aux réalités territoriales

Afin de bonifier l'offre culturelle et répondre au manque d'espaces d'expositions équipés professionnellement et ouverts à l'année, une somme de 75 000 \$, provenant du Fonds de développement régional a été accordée pour le projet La virée de la culture du Musée régional de la Côte-Nord. Le projet consiste en une tournée d'expositions itinérantes par l'adaptation de salles culturelles existantes nécessitant des investissements mineurs (rail d'exposition, éclairage). Cette solution originale et adaptée aux réalités territoriales permettra aux artistes professionnels et aux organismes patrimoniaux de présenter leurs œuvres et leurs travaux à l'intérieur d'un réseau de douze lieux de diffusion reconnus et répartis sur l'ensemble du territoire et offrira une rampe de lancement aux artistes émergents.



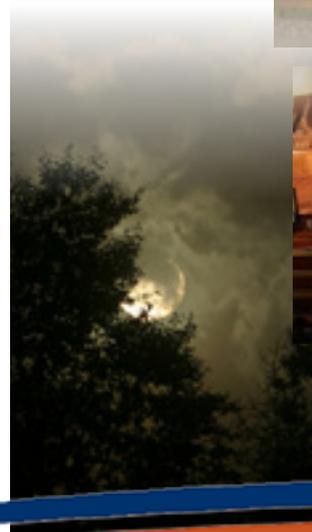
Fonds régional pour l'amélioration des conditions de vie des aînés

Doté d'une enveloppe de 550 000 \$, le Fonds régional pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées de la Côte-Nord (FRAA) a été mis sur pied suite à l'entente entre la CRÉ, le ministère de la Famille et des Aînés, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et la Table régionale de concertation des aînés de la Côte-Nord. Il vise à supporter des projets rejoignant une des priorités d'action dégagées lors du forum régional sur les aînés de septembre 2008, soit : le milieu de vie et services de proximité, le milieu de résidences ainsi que la détresse chez les personnes âgées.

En tout, une dizaine de projets et organismes ont pu profiter d'une aide provenant du FRAA :

| | |
|---|-------------|
| Villa des retraités (Baie-Comeau) | 30 000 \$ |
| Amélioration des conditions vie des aînés (Centre d'action Bénévole Le Nordest) | 15 300 \$ |
| Théâtre «Du soleil en automne» (Centre de bénévolat Manicouagan) | 31 479 \$ |
| Les Douces heures de l'âge (résidence pour aînés à Natashquan) | 85 000 \$ |
| Villa de Forestville (résidence pour aînés) | 95 000 \$ |
| Oasis du bel âge (résidence pour aînés à Aguanish) | 105 000 \$ |
| La Maison Mécatina (résidence pour aînés à Gros Mécatina) | 125 000 \$* |
| Parc pour les aînés à Portneuf-sur-Mer | 15 129 \$* |
| Forum régional des aînés | 30 000 \$ |
| Table locale des aînés BCN (Forum pour les aînés) | 15 624 \$* |

* 2011-2012



Fonds régional pour l'entrepreneuriat collectif

L'entente spécifique sur le soutien et le développement de l'économie sociale sur la Côte-Nord, ratifiée par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord, a notamment permis la mise en place du Fonds régional pour l'entrepreneuriat collectif (FREC), dont le rôle est d'aider les promoteurs collectifs à mettre au point leurs projets et à expérimenter ou développer de nouveaux créneaux. Au 31 mars 2012, 5 projets ont bénéficié d'un soutien, pour un montant de plus de 100 000 \$:

- Atocatière biologique : analyses afférentes au certificat d'autorisation : 10 000 \$ sont accordés à Semences Élite pour diversifier ses activités par le développement d'une atocatière sur une partie de ses terres;
- Le Cintre – Friperie : 25 000 \$ sont octroyés au Centre de dépannage de Sept-Îles pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle et récupérer des biens usagés par la création de quatre emplois permanents et de quelques postes à temps partiel;
- Centre multiservice commercial : 25 000 \$ sont alloués à la Coopérative de solidarité de Baie-Johan-Beetz pour la création notamment d'un marché d'alimentation, d'un poste d'essence et d'un café sandwicherie en lien avec la vitalité de la communauté;

- Expérimentation du séchage du shiitake et acquisition de connaissance pour sa mise en marché : 17 521 \$ sont accordés à la Coopérative de solidarité Gaïa pour la production, la transformation et la mise en marché du champignon Shiitake;
- Télé-Anticosti — Internet haute vitesse : 25 000 \$ sont octroyés à Télé-Anticosti pour mettre en place les installations et équipements nécessaires pour offrir Internet haute vitesse sur l'île d'Anticosti.

Le FREC dispose d'une enveloppe globale de 250 000 \$ pour cinq ans et peut contribuer jusqu'à concurrence de 25 000 \$ par projet. Il agit en complémentarité des mesures et programmes déjà existants et en collaboration avec les acteurs socioéconomiques régionaux.



Condition féminine et implication des femmes

Soucieuse de contribuer à l'atteinte de la parité femme-homme, la Conférence souhaite entre autres favoriser l'augmentation du nombre de femmes sur les différentes instances de la région au cours des prochaines années et ainsi tendre vers une société plus juste où les femmes sont dûment représentées.

C'est dans cette optique que les efforts visant à favoriser l'implication des femmes ont été déployés. Ces efforts s'inscrivent dans le cadre de l'entente spécifique sur l'égalité entre les femmes et les hommes sur la Côte-Nord, conclue entre la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et le Forum jeunesse Côte-Nord.

Découvrez le pot-aux-roses!

Une vaste campagne de sensibilisation à l'implication des femmes a été lancée en 2012 sous le thème « Découvrez le pot-aux-roses! » Un carrefour d'échange entre les organismes et les femmes de la région a été créé (www.potauxroses.ca) dans le but de les encourager à s'impliquer sur les instances. Trucs, idées, offres d'implication et reconnaissance sont au menu!

Par ailleurs, une tournée régionale de formations offertes gratuitement par le Forum jeunesse Côte-Nord et donnée par le Groupe femmes, politique et démocratie. Les thèmes de la participation citoyenne et de Relève en politique municipale ont notamment été abordés. Les formations ont eu lieu le 1er février aux Escoumins, le 2 février à Baie-Comeau, le 6 février à Havre-Saint-Pierre, le 7 février à Sept-Îles, le 9 février à Fermont et le 14 février à Blanc-Sablon.



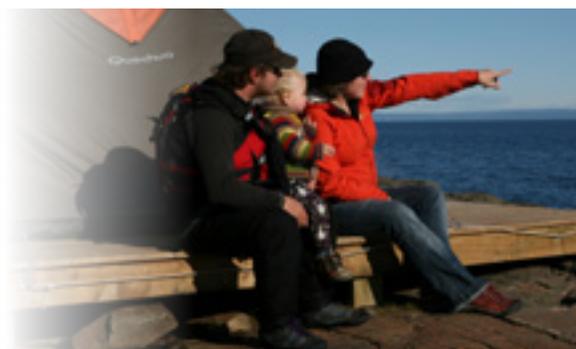
Implication dans les instances de la région : enquête en ligne auprès des Nord-Côtières

La Conférence régionale des élus de la Côte-Nord a réalisé une vaste enquête pour évaluer l'intérêt des Nord-Côtières à s'impliquer dans les différentes instances de la région. Les femmes de 18 ans et plus résidant sur la Côte-Nord ont été invitées à contribuer à l'exercice en répondant à un questionnaire en ligne. Cette étude, première du genre sur la Côte-Nord, permettra à la Conférence d'analyser les facteurs facilitant ou désavantageant l'implication des femmes dans les lieux de pouvoir. À terme, l'objectif est l'élaboration d'une stratégie visant à accroître la participation des femmes et à encourager l'égalité entre les hommes et les femmes au sein d'instances comme les conseils d'administration, les comités organisateurs, les comités de parents, les forums citoyens, les conseils municipaux ou autres.

Les conclusions seront dévoilées au cours de l'année 2012.

Égalité entre les hommes et les femmes

Dans le cadre des efforts pour favoriser l'égalité des hommes et des femmes, une vaste enquête en ligne sur l'intérêt des Nord-Côtières à s'impliquer dans les différentes instances a été menée et fut la base d'une campagne lancée, à l'hiver 2012, sous le thème « Découvrez le pot aux roses ». Sensibilisation, démystification et formation sur l'implication dans les instances font partie des actions réalisées. Par ailleurs, la Conférence a réservé un montant de 50 000 \$, puisé à même le Fonds visant l'atteinte de l'égalité et l'amélioration des conditions de vie des Nord-Côtières (Fonds Égalité), pour soutenir le plan d'action portant sur la prévention précoce de la violence conjugale, la sensibilisation pour diminuer la tolérance à la violence et les interventions destinées aux enfants et aux jeunes ayant vécu la violence conjugale ou y ayant été exposés. Ce soutien à des actions pour contrer la violence conjugale s'appuie sur les résultats d'une étude de l'INSPQ, financée par le Fonds Égalité de la CRÉ, qui indiquait que la Côte-Nord affichait en 2008 le plus haut taux d'infractions commises dans un contexte conjugal au Québec.



Transport

Nolisement d'autocar et transport collectif

En 2011-2012, la Conférence a fait réaliser le portrait des besoins des Nord-Côtiers en nolisement d'autocar de même que des scénarios de mise en œuvre pour l'implantation de ce service. Les besoins en transports collectif, scolaire, interurbain et adapté ont également été étudiés. Une somme de 60 000 \$, provenant du FDR, a été consacrée à ce projet auquel les MRC et différents interlocuteurs régionaux dans le domaine du transport collectif ont aussi collaboré. En 2012, une seconde étape sera franchie avec l'élaboration d'une offre de service et d'une évaluation financière et de plans d'action pour chacune des MRC concernées.

Adoption du rapport pour l'établissement des sentiers permanents

La Conférence a adopté le rapport final de la Table de concertation régionale sur les véhicules hors route portant sur l'établissement des sentiers permanents et d'une stratégie de mise en œuvre pour leur réalisation. Pour la motoneige, les coûts sont évalués à 1,8 million \$ sur 5 ans et comprennent, entre autres, l'ajout d'une nouvelle section entre la rivière Corneille, près de Baie-Johan-Beetz, à Natashquan. Quant aux quads, l'évaluation se chiffre à 7 millions \$ pour des corrections et l'ajout de tracés et à 10 millions \$ pour la construction de ponts et ponceaux.

Immigration

Projets soutenus dans le cadre de l'entente pour la régionalisation de l'immigration

En 2011, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord et le Forum jeunesse Côte-Nord et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale concluaient une entente pour la régionalisation de l'immigration sur la Côte-Nord.

Cette entente a permis de consacrer une enveloppe de 180 000 \$ à la réalisation d'initiatives pour la sensibilisation à l'apport de l'immigration en région ainsi qu'à l'augmentation de l'attraction des personnes immigrantes et leur établissement durable sur la Côte-Nord.

En tout, une douzaine de projets ont été soutenus dans la région, pour des montants représentant en moyenne 75 % du coût total des projets. Par ailleurs, différents projets régionaux ont aussi bénéficié d'un soutien financier dans le cadre de cette entente.



Projets soutenus dans le cadre de l'entente pour la régionalisation de l'immigration sur la Côte-Nord

| Projet | Promoteur | Montant accordé |
|--|---------------------------------|-----------------|
| Les personnes immigrantes : une valeur ajoutée (Journée de formation) | CLD – Place aux jeunes Minganie | 5 704 \$ |
| L'immigration, une partie de la solution (Projet de sensibilisation) | CJE de La Haute-Côte-Nord | 31 360 \$ |
| Service d'accueil et d'intégration pour les nouveaux immigrants (Structure d'accueil) | Centre alpha LIRA | 62 016 \$ |
| Manicouagan interculturel (Structure d'accueil) | Centre Émersion | 50 243 \$ |
| S'intégrer pour mieux s'adapter (Souper interculturel) | Maison Alpha ABC Côte-Nord | 5 375 \$ |
| Répertoire d'accueil pour les nouveaux arrivants et Feuillelet sur le marché de l'emploi en Côte-Nord | CRÉ Côte-Nord - Entente 3R | 3 671 \$ |
| Feuillelet d'information à l'intention des personnes immigrantes désirant s'établir en Côte-Nord | CRÉ Côte-Nord | 588 \$ |
| Onglet «Immigrez» sur le site www.trouvezvotreespace.com | CRÉ Côte-Nord - Entente 3R | 988 \$ |
| Suivi des actions et des outils de sensibilisation et de promotion | CRÉ Côte-Nord - Entente 3R | 3 762 \$ |
| Rédaction de sept portraits d'immigrants | CRÉ Côte-Nord | 8 349 \$ |
| Campagne promotionnelle régionale | CRÉ Côte-Nord | 9 270 \$ |
| Campagne promotionnelle nationale dans le cadre du Salon Plan Nord | CRÉ Côte-Nord - Entente 3R | 8 919 \$ |

Autres projets financés à partir du Fonds de développement régional en 2011-2012

| Projet | Aide accordée |
|---|---------------|
| Mise en commun et optimisation des ressources administratives dans le secteur de Fermont | 12 500 \$ |
| Mise en valeur des produits bioalimentaires de la Côte-Nord | 10 000 \$ |
| CEDFOB - Maintien des activités de concertation et au transfert des connaissances dans le secteur forestier | 18 976 \$ |
| Association forestière Côte-Nord - Valorisation des métiers et des carrières de la forêt | 15 750 \$ |
| Nouveau partenariat avec le Forum jeunesse Côte-Nord sur l'implication des jeunes | 15 000 \$ |



Concertation et promotion des intérêts de la Côte-Nord

Suivi du Plan Nord

En mai 2011, le gouvernement du Québec procédait au dévoilement du Plan Nord, une stratégie de soutien au développement des régions et communautés situées au nord du 49^e parallèle. Conséquemment, au cours de l'année 2011-2012, la Conférence a porté son attention sur différents dossiers en lien avec le Plan Nord et la promotion des intérêts de la Côte-Nord.

Participation à la désignation des zones de conservation et de protection du territoire

Ce fut notamment le cas en ce qui a trait à la consultation sur l'engagement gouvernemental de consacrer 50% du territoire à des activités autres qu'industrielles, dont 20% à des fins d'aires protégées d'ici 2020. Des questions importantes se posent quant aux impacts du projet sur le développement de la région et la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord a maintes fois indiqué, dans le cadre de consultations gouvernementales, qu'elle souhaite que la région participe activement au processus de désignation des zones de conservation et de protection du territoire.

Ce faisant, la CRÉ a toujours réitéré son appui aux orientations gouvernementales relativement aux aires protégées et aux territoires réservés à des activités non industrielles, tout en exigeant que leur mise en œuvre se fasse dans le cadre d'un processus de planification convenu avec la région.

Collaboration avec la Baie-James

La Côte-Nord et la Baie-James, deux régions ayant en commun plusieurs intérêts dans le cadre du Plan Nord, ont poursuivi leur collaboration en 2011-2012. Des représentants du conseil d'administration de la CRÉ de la Côte-Nord se sont d'ailleurs rendus à Lebel-sur-Quévillon en septembre afin d'échanger avec leur homologues Jamesiens sur les enjeux liés aux projets de développement.

Les deux conférences ont d'ailleurs uni leurs voix pour dénoncer la lente progression, à l'Assemblée nationale, de l'étude du projet de loi 14 sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable et du projet de loi 27 sur la Société du Plan Nord. Pour elles, le retard dans la mise en place de la Société du Plan Nord a pour effet d'accroître la pression sur les collectivités alors qu'elles sont déjà aux prises avec des défis majeurs.



Mise sur pied de Côte-Nord Économique

L'année 2011-2012 a vu la mise sur pied de Côte-Nord Économique (CNÉ), dont le but est notamment d'assurer des retombées durables de la croissance actuelle dans la région, notamment dans le cadre du Plan Nord. En plus de la Conférence, CNÉ regroupe les centres locaux de développement de la Côte-Nord, la Corporation de développement économique de Port-Cartier, Développement économique Sept-Îles et Innovation et développement Manicouagan. Parmi les dossiers traités, on retrouve l'élaboration d'un mécanisme visant la maximisation des retombées ainsi que le soutien aux municipalités qui accueillent les grands projets et la solidarité envers les territoires et communautés qui ne peuvent compter sur de grands projets pour se diversifier.

Côte-Nord Économique a d'ailleurs joué un rôle dans la mise en place, par Hydro-Québec, d'un nouvel incitatif à l'embauche de nouveaux diplômés d'un métier ou d'une occupation de la construction provenant de la région dans le cadre de la construction du complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine. S'ajoutant aux autres clauses de retombées économiques régionales liées au chantier de la rivière Romaine, cette nouvelle initiative corrigera certaines lacunes à l'offre de compétences régionales, notamment la quasi-absence des travailleurs de la région sur plusieurs corps de métiers sur le chantier.



Romaine. S'ajoutant aux autres clauses de retombées économiques régionales liées au chantier de la rivière Romaine, cette nouvelle initiative corrigera certaines lacunes à l'offre de compétences régionales, notamment la quasi-absence des travailleurs de la région sur plusieurs corps de métiers sur le chantier.

Maximisation des retombées, atténuation des impacts des grands projets et diversification économique.

Pour que les effets bénéfiques de l'effervescence économique soient ressentis par la population, les collectivités, les travailleurs et les PME, la Côte-Nord a proposé en février 2012 des mesures pour assurer des retombées économiques optimales, mieux outiller les municipalités qui accueillent les grands projets et être solidaire des territoires et communautés en difficulté qui ne peuvent compter sur de grands projets pour espérer une diversification.

D'abord, un mécanisme régional de maximisation des retombées inspiré de ce qui se fait actuellement dans le cadre des projets d'Hydro-Québec, devrait être appliqué pour tout projet ayant des impacts significatifs sur la Côte-Nord.

Par ailleurs, la Conférence a avancé l'idée d'un fonds permettant à la fois d'atténuer les impacts et d'adapter les services à la population et aux travailleurs dans les collectivités touchées, tout en supportant des projets de diversification économique et de relance dans les communautés en difficulté.

La Côte-Nord en action : l'avenir commence ici... maintenant!

Dans la foulée du dévoilement du Plan Nord du gouvernement du Québec, La Conférence a produit un cahier spécial sur le développement de la région, distribué sur toute la Côte-Nord. L'objectif était de mettre en valeur les projets, mais surtout celles et ceux qui, dans leur communauté, leur entreprise et leur milieu, contribuent à faire en sorte que la région profite réellement et durablement de l'effervescence économique actuelle. Toujours d'actualité, on y retrouve de l'information sur les grands projets dans la région et sur la façon d'en tirer avantage

au chapitre de l'emploi. On y découvre aussi des élus municipaux qui, chacun à leur façon, relèvent les défis qu'amène une croissance importante et rapide de même que des leaders et entrepreneurs qui font preuve de vision et de détermination dans cette mouvance pour développer leur entreprise et leur communauté.

Mise en valeur des ressources nord-côtières

Développement de la filière énergétique

Une croissance continue est prévue sur le plan mondial pour le secteur énergétique. Particulièrement, le domaine des systèmes intégrés et autonomes présente un fort potentiel de développement, autant sur les plans régional, national qu'international. C'est pourquoi la Conférence a consenti une aide financière de 28 544\$, provenant du Fonds de développement régional, au Consortium Innovation Technologie Énergie Côte-Nord (CITEC), une corporation régionale à but non lucratif, dont les travaux sont voués au développement de la filière énergétique sur la Côte-Nord.



Soutien à l'amélioration des connaissances géoscientifiques

Le secteur minier constitue l'un des principaux piliers de l'activité économique de la Côte-Nord. Or, l'amélioration des connaissances géoscientifiques est nécessaire pour favoriser le développement et la diversification de l'exploitation minière sur le territoire. C'est pourquoi la Conférence a accordé à la Corporation de promotion du développement minéral de la Côte-Nord une aide financière de 120 000 \$ du Fonds de développement régional dans le cadre d'une entente sur le développement d'une expertise régionale dans l'acquisition de connaissances géochimiques de l'environnement minier secondaire. De plus, 45 000 \$ additionnels proviendront de l'enveloppe liée au Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire.

Par ailleurs, la Côte-Nord contribue en moyenne pour environ 30% de la valeur des expéditions minérales du Québec mais malgré tout, moins de 5% du territoire nord-côtier possède des connaissances géophysiques (levés aéromagnétiques, électromagnétiques et de spectrométrie). Dans ce contexte, alors que le gouvernement projette de soustraire 50% du territoire du Plan Nord à toute activité industrielle, ce niveau de connaissances ne permet pas d'optimiser la prise de décisions. Considérant l'importance des développements économiques liés au boom minier et au Plan Nord ainsi que les choix à faire en matière de protection du territoire, la Conférence a fait des représentations pour demander des crédits additionnels pour Géologie Québec, à des fins d'activités géologiques supplémentaires sur la Côte-Nord.

Soutien à la mise en production des petits fruits et des produits forestiers non ligneux

Dans la lignée des efforts pour soutenir le développement dans la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent, la Conférence a accordé un soutien de 73 113 \$, provenant du Fonds de développement régional, pour un projet de production de produits forestiers non ligneux, dont des champignons, et la cueillette de petits fruits. Piloté par la Coasters Association, ce projet mobilisateur favorisera la naissance d'une filière industrielle et contribuera à la diversification de l'économie de la Basse-Côte-Nord. Ce projet représente une avenue de relance des plus intéressantes dans, faut-il le rappeler, une des MRC les plus dévitalisées, encore lourdement affectée par la baisse de l'industrie de la pêche.

Valeur ajoutée et diversification des produits du bois : étude sur la valorisation des extractibles

L'avenir du marché des produits du bois réside dans la valeur ajoutée et la diversification des produits. C'est dans ce contexte que les membres de la Conférence ont convenu de soutenir le projet d'étude sur la valorisation des écorces de l'épinette noire. Les sommes proviendront du FDR, à la hauteur de 60 000 \$, et du volet II du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier pour une somme de 20 000 \$. Concrètement, ce projet vise à quantifier et à qualifier les extractibles dans les écorces, des molécules bioactives ayant plusieurs propriétés connues comme la prévention de maladies inflammatoires, cardiovasculaires et neurodégénératives et du cancer. Ces extractibles sont également présents dans des produits courants anticorrosifs, antibactériens, antifongiques et adhésifs. Selon les résultats des premières phases, prévues pour 2011-2012, une étude d'opportunité pourrait être réalisée afin de valider des débouchés industriels.



Trouvez votre espace

En collaboration avec le Forum jeunesse Côte-Nord, Emploi-Québec et l'Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord lançait, en 2008, l'Entente 3R qui vise à favoriser le retour des jeunes en région, à renforcer l'identité régionale ainsi que le sentiment d'appartenance afin de mobiliser la population autour des enjeux relatifs au développement de la Côte-Nord et à accroître le rayonnement de la Côte-Nord sur la scène québécoise.

Ainsi, dès 2009, plusieurs actions ont été entreprises pour promouvoir la force d'attraction nord-côtière afin de contrer la baisse démographique et satisfaire les besoins de main-d'œuvre.

La campagne Côte-Nord trouvez votre espace s'est poursuivie en 2011-2012 avec différentes initiatives de promotion et de recrutement à travers le Québec.

Côte-Nord Magazine

Grandement attendu, le troisième numéro du Côte-Nord Magazine a été lancé au printemps 2012. On y découvre des articles passionnants et des images saisissantes qui traitent notamment de la qualité de vie à Port-Cartier, de l'ABC de la recherche d'emploi sur la Côte-Nord et du récit d'une chirurgienne qui a trouvé ici son coin de pays.

Salons de recrutement et représentation

En collaboration avec plusieurs entreprises et organisations nord-côtières, la région a fait sentir sa présence et présenté ses atouts lors de différentes activités nationales en 2011-2012. Parmi elles :

- Les Salons plein-air et voyage de Montréal et Québec, mai et juin 2011
- La Foire nationale de l'emploi (section immigration), octobre 2011
- Le Salon de l'emploi de Chicoutimi, novembre 2011
- La Journée carrières des régions, Université Laval, janvier 2012
- Le Salon Plan Nord, ville de Québec, mars 2011

En plus des actions de représentation et des publications, l'entente 3R permet aussi de développer des outils en soutien aux efforts de recrutement des organisations et entreprises de la région.

Pour plus d'information sur l'Entente et les différents outils développés pour soutenir le recrutement de main-d'œuvre des entreprises de la région, contactez Mme Micheline Huard, coordonnatrice régionale de l'Entente 3R, à l'adresse micheline.huard@crecotenord.qc.ca ou visitez le site www.trouvezvotreespace.com.



Présentation de l'Escale 2011

La cinquième édition de L'Escale s'est tenue au Centre socio-récréatif de Sept-Îles du 3 au 5 novembre 2011. En tout, quelque 150 personnes ont pris part aux activités lors de ce forum bisannuel portant sur le développement social et des communautés de la Côte-Nord. Les participants, issus de toutes les MRC de la Côte-Nord, provenaient autant du milieu municipal, de la santé, du développement social que du développement économique.

Présentée tous les deux ans, l'Escale vise à approfondir la réflexion et échanger sur le développement social, tout en présentant des façons de faire pour soutenir plus efficacement ce développement dans les communautés de la région.

Les gens présents ont notamment assisté à une présentation sur la dynamique économique régionale et mondiale, par l'ancien maire de la Ville de Sept-Îles, M. Ghislain Lévesque, qui revenait spécialement à la chose publique dans le cadre de l'Escale. M. René Lachapelle, de la Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire, a pour sa part présenté la concertation des acteurs comme moyen de favoriser la mobilisation. Sur le leadership partagé, Mme France Brochu de l'entreprise Dynamo, a expliqué que le développement des communautés doit passer par un leadership partagé, se manifestant à partir des réseaux et faisant appel à la contribution d'un grand nombre d'intervenants pour influencer les choses à l'échelle locale.



Un premier plan d'action en matière de conciliation travail-famille

Si les communautés nord-côtières représentent a priori des environnements propices à l'épanouissement personnel, professionnel et familial, on y observe néanmoins plusieurs tendances en ce qui concerne la complexification des réalités familiales et la transfiguration du marché du travail. C'est dans ce contexte que la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord a initié une réflexion régionale concertée visant à favoriser l'émergence de projets structurants en matière de conciliation travail-famille au sein des communautés nord-côtières. Résultat : un Plan d'action régional en matière de conciliation travail-famille a été adopté par la Conférence en mars 2012.

Parmi les principaux enjeux ciblés, on retrouve renforcer l'attractivité de la région et de ses entreprises et favoriser la rétention des familles et des travailleurs, soutenir la prospérité économique de la région en y associant le développement de ses communautés, l'engagement organisationnel et la participation citoyenne, maintenir et bonifier la qualité de vie qui prévaut sur la Côte-Nord, et favoriser la pleine participation active au marché du travail de tous les Nord-Côtières.

Ces orientations s'appuient entre autres sur une vaste consultation qui a permis de sonder les besoins de 500 travailleurs et travailleuses de la région et de recueillir, les préoccupations et idées porteuses de près de 150 gestionnaires d'entreprise et intervenants locaux. Même si certains des moyens à mettre en œuvre pour concrétiser le Plan d'action régional en matière de conciliation travail-famille devront être établis au cours des prochains mois, la mobilisation que la démarche d'élaboration a suscitée ne laisse aucun doute sur le potentiel de la Côte-Nord à devenir une région innovante et proactive en matière de conciliation travail-famille.



Positionnement et participation du débat public

Grève à la Société des traversiers du Québec : appel à un dénouement rapide

Dans le contexte de la grève des traversiers à la veille du congé de Pâques en avril 2011, la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord a appelé les parties à un dénouement rapide des négociations pour que se lève l'incertitude quant à la stabilité du service. En l'absence d'un pont, la route 138 est le seul lien routier direct entre la Côte-Nord et le reste du Québec. Or, toute entrave à la fluidité du transport routier a des conséquences économiques pour les entreprises et compromet la sécurité en raison de l'augmentation du volume de circulation avant et après les périodes d'interruption de service. Considérant que le maintien d'une traversée sur deux entre Tadoussac et Baie-Sainte-Catherine ne représente pas une solution satisfaisante, et que l'avion ou le détour par le Saguenay-Lac-Saint-Jean entraînent des coûts importants en temps et en argent, la CRÉ a exhorté les parties à s'entendre afin d'éviter à la population de faire les frais des stratégies de négociation. Le conflit s'est résolu dans les jours qui ont suivi, mais pas sans causer des maux de têtes aux usagers et rappeler la pertinence de doter la région d'un réel lien routier permanent.

Nouveau site internet : Radio-Canada manque son coup

Dans la foulée du fusionnement de l'ensemble des régions de l'Est du Québec sur la plate-forme Internet de Radio-Canada, la Conférence a dénoncé la dilution de contenu nord-côtier dans la masse d'information provenant de l'ensemble des régions de l'Est du Québec et même du Nouveau-Brunswick. La CRÉ a demandé à Radio-Canada de revoir cette décision et de proposer une solution respectant la diversité des régions touchées et leurs besoins respectifs. Malheureusement, la direction de la société ne semblait pas ouverte à la discussion, se contentant de réponses vagues sur les bienfaits de sa nouvelle plate-forme. Peu d'améliorations ont depuis été apportées et le site internet de Radio-Canada présente toujours artificiellement l'ensemble des régions de l'Est du Québec comme un tout.

Mobilisation pour la solidarité et l'inclusion sociale

Suite à l'adoption du plan d'action gouvernemental « Pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015 », la CRÉ s'est associée à des partenaires régionaux afin d'élaborer un plan d'action reflétant réellement les enjeux de la région. Un mécanisme de concertation a été mis en place et un groupe de travail a été formé pour définir la stratégie d'élaboration et de mise en œuvre d'un plan d'action régional. Plus d'une centaine d'acteurs de tous les milieux et des divers territoires ont également participé à une large consultation régionale, en juin 2011. Des priorités régionales ont été dégagées et se retrouvent dans le Plan d'action régional pour la solidarité et l'inclusion sociale, adopté par la Conférence en novembre 2011.

Vote de la population autochtone aux élections municipales

Le Directeur général des élections du Québec statuait en 2007 que les personnes domiciliées sur une réserve indienne ou sur un établissement indien enclavé dans un territoire municipal pouvaient exercer leur droit de vote aux élections municipales et se présenter à un poste de membre du conseil. Plusieurs municipalités ont, depuis, réclamé des changements pour modifier la Loi. Sur la Côte-Nord, cette situation a des implications majeures et réelles pour plusieurs municipalités. C'est pourquoi, à l'approche des élections municipales de 2013, la CRÉ a demandé au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire d'accélérer le processus visant à retirer de la liste électorale les personnes résidant sur le territoire d'une réserve indienne située à l'intérieur des limites des municipalités concernées.

Reconnaissance de la route 138 à l'intérieur du Réseau routier national

En 2005, et ensuite en 2011, la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord demandait au gouvernement du Québec d'entreprendre les démarches nécessaires auprès du gouvernement du Canada afin que la route 138 entre Sept-Îles et Blanc-Sablon fasse partie du Réseau routier national. Une telle reconnaissance pourrait, entre autres, favoriser des investissements plus importants du gouvernement fédéral. Déjà, la route 138 entre Québec et Sept-Îles, la route 389 et les routes 500 et 510 au Labrador font partie du réseau national. C'est pourquoi la Conférence est revenue à la charge en 2012 en réitérant sa demande de reconnaissance de la route 138 entre Sept-Îles et Blanc-Sablon dans le Réseau routier national du Canada.

Pour une desserte de la Côte-Nord en gaz naturel

Les grands projets en cours et en vue dans la région laissent présager une demande accrue en besoins énergétiques. Entre autres, pour la transformation des minerais, les hydrocarbures, principalement sous forme de mazout lourd et de diesel, sont requis en grande quantité, en l'absence de gaz naturel. Cela implique nécessairement un important volume de camionnage pour alimenter les entreprises en mazout lourd et en diesel.

Or, le gaz naturel présente de nombreux avantages comparativement au mazout, tant au point de vue environnemental qu'économique. Une desserte de la Côte-Nord contribuerait donc à améliorer la qualité de l'air et de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). Elle pourrait également contribuer à l'implantation d'entreprises de seconde et de troisième transformation et ainsi favoriser la diversification économique de la région tout en permettant à

plusieurs organisations, tant publiques que privées, d'améliorer leur bilan énergétique et de diminuer leurs coûts.

Dans ce contexte, la Conférence a demandé au gouvernement du Québec de réaliser, en collaboration avec Gaz Métro, les études, relevés et démarches nécessaires permettant d'amener, dans des délais raisonnables, un gazoduc sur le territoire de la Côte-Nord et ainsi rendre disponible le gaz naturel pour les entreprises, services publics et autres utilisateurs de la région.



Nouvelle entente entre la Conférence et le ministère de la Culture, des communications et de la condition féminine

Une somme de 418 000 \$ pour l'égalité et l'amélioration des conditions de vie des Nord-Côtières

En 2007, une entente spécifique visant l'égalité et l'amélioration des conditions de vie des Nord-Côtières était conclue entre le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) et la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord (CRÉ). L'entente spécifique a permis la création d'un levier pour la réalisation d'initiatives locales et régionales visant l'atteinte de l'égalité et l'amélioration des conditions de vie des femmes, fonds dont l'enveloppe s'élevait à 306 000 \$ pour une durée de trois ans. En 2010, le MCCCF et la CRÉ décidaient de prolonger l'entente en condition féminine d'une année avec une contribution de 51 000 \$ chaque.

Or, comme les actions en cours en matière d'égalité semblent vouloir porter fruits et qu'il y a une volonté des intervenantes de ce secteur de poursuivre les efforts et les actions, la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine ont conclu en 2012 une deuxième entente sur l'égalité et l'amélioration des conditions de vie des Nord-Côtières, à laquelle les deux partenaires investiront 209 000 \$ chacun, pour un total de 418 000 \$ pour les trois prochaines années.

Adaptée aux réalités régionales, cette entente permettra de poursuivre les actions déjà en cours qui, en tenant en compte des spécificités des territoires, visent l'ensemble de la région, notamment sur l'implication des femmes dans les instances décisionnelles, l'Analyse différenciée selon les sexes (ADS) et les actions régionales de prévention et de sensibilisation en matière de violence conjugale et de violence dans les relations amoureuses. Elle favorisera également la concrétisation ou l'émergence de nouveaux projets visant la résolution de problématiques reliées à la clientèle féminine.

Ressources naturelles et territoire

Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT)

L'année 2011-12 aura vu l'adoption de la convention de mise en œuvre du Plan d'action régional de développement intégré des ressources et du territoire. Elle s'inscrit dans les suites de l'entente spécifique de mise en œuvre de l'approche régionalisée du MRNF et assure notamment le financement prévu pour la réalisation des actions.

En 2011-12, un montant de 700 000\$ était prévu, pour la mise en œuvre du PRDIRT, mais aussi le fonctionnement et les activités de la CRRNT.

La documentation relative au PRDIRT est disponible sur le site Internet de la Conférence à www.crecote-nord.qc.ca.

Tables de gestion intégrée des ressources et du territoire

Au cours de l'année 2011-2012, la Conférence a poursuivi la démarche de concertation des tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT). Découlant de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier, le but des TGIRT est d'assurer une prise en compte des intérêts et des préoccupations des personnes et organismes concernés par les activités d'aménagement forestier planifiées, de fixer les objectifs des unités d'aménagement forestier pour l'aménagement durable des forêts et de convenir de mesures d'harmonisation des usages.

Trois TGIRT sont en action sur le territoire de la Côte-Nord dans les secteurs où l'activité forestière est plus importante, soit une en Haute-Côte-Nord, une dans Manicouagan et une autre regroupant les territoires de Sept-Rivières et de Minganie.

En 2011-2012, les acteurs du milieu ont adopté des objectifs et des indicateurs d'aménagement des ressources qui orientent les plans d'aménagement forestier intégré au niveau tactique et opérationnel du MRNF. Ces derniers seront en vigueur en avril 2013 et officialiseront l'entrée en vigueur du nouveau régime forestier axé sur le développement durable des forêts. Les partenaires du milieu de la TGIRT Sept-Rivières et Minganie ont également été conviés à une Assemblée des partenaires afin de recevoir le bilan des actions. Cette démarche sera répétée avec les partenaires de la TGIRT Manicouagan et celle de la Haute-Côte-Nord au cours de l'année 2012.

Les TGIRT réunissent l'ensemble des acteurs et des gestionnaires du milieu afin de considérer les intérêts collectifs publics ou privés dans le développement des territoires concernés. Les municipalités régionales de comté, communautés autochtones, bénéficiaires de garantie d'approvisionnement, réserves fauniques, zecs, pourvoies, trappeurs, locataires des terres publiques et le Conseil régional de l'environnement font notamment partie de la composition des TGIRT. D'autres groupes d'intérêt, des représentants ministériels et la Conférence font également partie des TGIRT.

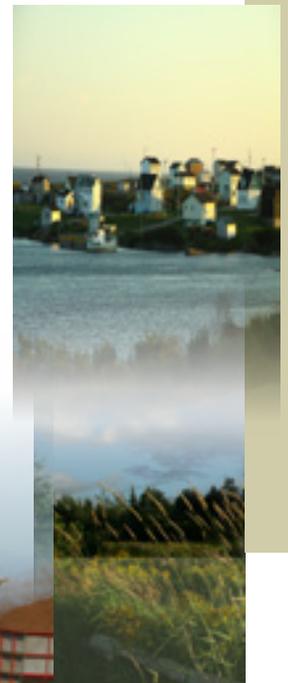


Programme de mise en œuvre du Plan d'action régional de développement intégré des ressources et du territoire

La convention de mise en œuvre du PRDIRT prévoit des fonds pour le financement de projets permettant l'atteinte d'objectifs du PRDIRT.

Projets financés en 2011-2012 dans le cadre du Programme de mise en œuvre du Plan d'action régional de développement intégré des ressources et du territoire

| Promoteur | Aide accordée |
|--|---------------|
| Corporation de promotion du développement minéral de la Côte-Nord (CPDM) - Amélioration des connaissances géoscientifiques | 45 000 \$ |
| Consortium Genivar-Malette | 42 250 \$ |
| Diagnostic organisationnel des zecs de la Côte-Nord | 42 250 \$ |



Fonds de développement régional (FDR)

Le Fonds de développement régional est une enveloppe que confie le gouvernement du Québec à la Conférence pour la réalisation de ses mandats. Il permet à la Conférence d'assurer son fonctionnement et d'intervenir financièrement pour la réalisation d'études et de recherches, de projets régionaux structurants, d'ententes de partenariat ou pour la signature d'ententes spécifiques.

Le Fonds de développement régional de la Côte-Nord disposait d'une enveloppe de 2 797 382 \$ pour l'année financière 2011-2012, en plus des sommes libérées des années précédentes. L'enveloppe annuelle est répartie entre le volet concertation et administration et le volet projets structurants/ententes de partenariat et ententes spécifiques.

Concertation et administration

Le volet concertation et administration de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord correspond au fonds de fonctionnement servant à couvrir ses dépenses courantes d'opérations et ses dépenses de concertation. La Conférence a également reçu le mandat de coordonner les activités de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire de la Côte-Nord.

Projets structurants/ententes de partenariat et ententes spécifiques

Le volet projets structurants/ententes de partenariat et ententes spécifiques a permis de soutenir des projets ayant un impact significatif pour plusieurs municipalités régionales de comté (MRC) de la région. Exceptionnellement, dans le cas de la MRC de Caniapiscau, la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent et de l'île d'Anticosti, les projets doivent avoir un impact significatif pour le territoire d'où ils proviennent.

Résultats consolidés et répartition des budgets 2011-2012

Exercice terminé le 31 mars 2012

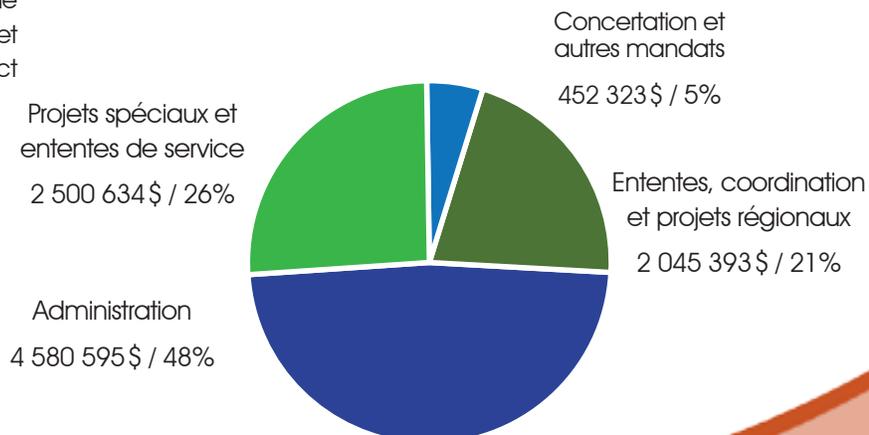
| PRODUITS | 2012 | 2011 |
|---|---------------------|---------------------|
| Subventions | 5 500 280 \$ | 6 540 774 \$ |
| Autres revenus | 17 086 \$ | 205 493 \$ |
| Projets spéciaux et ententes de service | 0 \$ | 850 950 \$ |
| <i>Total</i> | <i>5 517 366 \$</i> | <i>7 597 217 \$</i> |

CHARGES

| | | |
|---|---------------------|---------------------|
| Concertation et autres mandats | 452 323 \$ | 603 945 \$ |
| Ententes, coordination et projets régionaux | 2 045 393 \$ | 5 231 726 \$ |
| Administration | 4 580 595 \$ | 782 351 \$ |
| Projets spéciaux et ententes de service | 2 500 634 \$ | 923 057 \$ |
| <i>Total</i> | <i>5 456 945 \$</i> | <i>7 541 079 \$</i> |

| | | |
|---------------------------------------|-----------|-----------|
| Excédent des produits sur les charges | 60 421 \$ | 56 138 \$ |
|---------------------------------------|-----------|-----------|

Répartition des budgets 2011-2012



Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF) - Volet II

Le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II vise à accorder de l'aide financière à des projets se déroulant en milieu forestier et touchant l'éducation, l'augmentation ou l'usage du potentiel forestier de même que l'utilisation polyvalente et récréative de la forêt ou le développement de projets de forêt habitée. Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune a délégué la gestion du Volet II du Programme à la Conférence régionale des élus. De son côté, la CRÉ a pris entente avec toutes les MRC afin qu'elles l'accompagnent dans la gestion du Volet II, notamment pour la sélection et le suivi des projets sur leur territoire. La Conférence s'est pour sa part chargée des projets régionaux.

La répartition de l'enveloppe de 1 577 000 \$ s'est effectuée entre les MRC à partir de différents critères établis par un consensus de la table des préfets des MRC de la Côte-Nord.

La Conférence a retenu un montant de 125 000 \$ pour la réalisation et le suivi de deux projets régionaux. Le solde de l'enveloppe disponible a été géré par les MRC de la région.

Projets financés en 2011-2012 dans le cadre de l'enveloppe régionale du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II

| Promoteur | Aide accordée |
|---|---------------|
| Partenariat de la CRÉ dans la Chaire Sylviculture et faune Recherches de niveau postuniversitaire sur la Côte-Nord pour améliorer les connaissances sur le fonctionnement de la forêt boréale irrégulière et élaborer des stratégies sylvicoles adaptées aux ressources forestières et fauniques. | 80 000 \$ |
| Caractérisation des écorces d'épinette noire au niveau des extractibles forestiers Quantifier et à qualifier les extractibles dans les écorces, des molécules bioactives ayant plusieurs propriétés connues comme la prévention de maladies inflammatoires, cardiovasculaires et neurodégénératives et du cancer. | 20 000 \$ |
| Regroupement des zecs de la Côte-Nord Diagnostic, inventaire des traverses de cours d'eau et plans d'entretien préventif afin de permettre des économies à moyen et long termes sur les coûts d'entretien du réseau routier pour chacune des zecs de la Côte-Nord | 25 000 \$ |

Suivi des fonds et ententes spécifiques

En plus des ententes annoncées au cours de l'année 2011-2012, la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord a assuré et contribué au suivi de différentes initiatives lancées dans les années antérieures.

| Entente | Durée |
|---|-----------|
| Entente spécifique portant sur le déplacement des jeunes de la Basse-Côte-Nord, de l'île d'Anticosti et de Schefferville afin qu'ils puissent participer à des activités sportives ou de loisir | 2008-2013 |
| Entente relative au développement de l'accès à la lecture et aux bibliothèques | 2008-2011 |
| Stratégie régionale pour la promotion des saines habitudes de vie, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale | 2008-2011 |
| Entente administrative sur la réussite des jeunes Nord-Côtiers | 2008-2011 |
| Entente spécifique sur le renforcement de la pratique artistique et la valorisation d'une relève artistique professionnelle | 2009-2012 |
| Entente spécifique visant l'égalité et l'amélioration des conditions de vie des Nord-Côtiers | 2008-2012 |
| Entente régionale portant sur l'implication des jeunes nord-côtiers | 2008-2011 |

La Conférence régionale des élus de la Côte-Nord

Mandats

En vertu de la loi adoptée en décembre 2003, la Conférence devient l'interlocutrice privilégiée du gouvernement en matière de développement régional. Elle ratifie une entente avec le gouvernement dans laquelle celui-ci lui confie les mandats suivants :

- favoriser la concertation des partenaires dans la région;
- donner, le cas échéant, des avis au ministre sur le développement de la région;
- élaborer et mettre en œuvre un plan quinquennal de développement pour la région en tenant compte en priorité de la participation des jeunes et des femmes à la vie démocratique;
- conclure des ententes spécifiques pour la mise en œuvre du plan quinquennal de développement.

Le gouvernement du Québec confie également la gestion du Fonds de développement régional (FDR) à la Conférence. Le Fonds permet d'assurer le fonctionnement de l'instance et le soutien aux ententes spécifiques et aux projets régionaux structurants.

Mission

La Conférence régionale des élus de la Côte-Nord s'est donné comme mission de promouvoir et défendre les intérêts de la Côte-Nord.

Pour réaliser cette mission, la Conférence s'est fixé les objectifs suivants :

- établir des mécanismes efficaces de concertation, favorisant l'implication de la population et de ses représentants, et prendre en considération les recommandations formulées par ces individus, organismes et groupes d'intérêt;
- produire un plan quinquennal de développement de la région présentant fidèlement les enjeux du développement de la Côte-Nord, dans une perspective de développement durable, et en assurer un suivi rigoureux;
- prendre en compte les intérêts et particularités des différents groupes, notamment ceux des jeunes, des femmes et des aînés, et des différentes sous-régions de la Côte-Nord;
- promouvoir le développement régional et travailler à bâtir une solidarité nord-côtière;
- initier, soutenir ou accompagner des dossiers régionaux structurants pour le développement de la région;
- administrer avec rigueur les budgets qui lui sont confiés;
- exécuter avec professionnalisme les mandats convenus entre la Conférence et ses partenaires, notamment le gouvernement du Québec.



Vision

Les membres du conseil d'administration ont adopté comme vision celle de faire de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord une référence régionale et nationale pour :

- sa compétence à défendre et promouvoir les intérêts de la région;
- sa capacité à regrouper et à concerter les intervenants élus et les représentants socioéconomiques pour la réalisation de ses mandats et l'élaboration d'initiatives novatrices, structurantes et mobilisatrices;
- sa connaissance de la région et son engagement dans le milieu;
- son dynamisme;
- sa rigueur dans la gestion de ses activités.

La Conférence souhaite donc être une instance à laquelle s'identifient les partenaires nord-côtiers pour agir à titre de porte-parole régional auprès des différentes instances et à laquelle les autorités gouvernementales se réfèrent pour connaître les préoccupations de la région.

Calendrier des rencontres 2011-2012 *

- | | |
|------------------------------|-----------------------------|
| – Les 13 et 14 avril 2011 | Blanc-Sablon |
| – Les 7 et 9 juin 2011 | Baie-Comeau |
| – Le 29 juin 2011 | Par conférence téléphonique |
| – Le 14 septembre 2011 | Forestville |
| – Les 16 et 17 novembre 2011 | Sept-Îles |
| – Les 11 et 12 janvier 2012 | Baie-Comeau |
| – Les 14 et 15 mars 2012 | Sept-Îles |

En vertu des règles de la Conférence, les séances publiques du conseil d'administration se font généralement en alternance dans la MRC de Sept-Rivières, dans la MRC de Manicouagan puis dans une des autres MRC de la région.

Membres du conseil d'administration au 31 mars 2012

Les élus municipaux

| | |
|----------------------|--|
| Micheline Ancil | Mairesse de la ville de Forestville |
| Berchmans Boudreau | Maire de la municipalité de Havre-Saint-Pierre |
| Julien Boudreau | Préfet de la MRC de Minganie |
| Christine Brisson | Mairesse de la ville de Baie-Comeau |
| Bryce Douglas Fequet | Préfet de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent (depuis octobre 2010) |
| Arlette Girard | Préfet de la MRC de Manicouagan |
| Paul Joncas | MRC de Caniapiscau |
| Randy Jones | Élu municipal de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent |
| Pierre Laurencelle | Préfet de la MRC de La Haute-Côte-Nord |
| Serge Lévesque | Maire de la ville de Sept-Îles |
| Jean Masse | Élu municipal de la MRC de Sept-Rivières |
| Laurence Méthot | Mairesse de la ville de Port-Cartier |
| Lise Pelletier | Mairesse de la ville de Fermont |

Les Autochtones

| | |
|--------------|-----------------------------------|
| Louis Einish | Représentant de la Nation Naskapi |
| Vacant | Représentant de la Nation Innu |

Les députés à l'Assemblée nationale

| | |
|------------------|----------------------------------|
| Marjolain Dufour | Député du comté de René-Lévesque |
| Lorraine Richard | Députée du comté de Duplessis |

Les représentants de la société civile

| | |
|---------------------|----------------|
| Robert Cormier | Siège numéro 1 |
| Jacques Gagnon | Siège numéro 2 |
| Émilien Villeneuve | Siège numéro 3 |
| Guillaume Tremblay | Siège numéro 4 |
| Luc Noël | Siège numéro 5 |
| Jean-Pierre Maltais | Siège numéro 6 |

Équipe de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord au 31 mars 2012

| | |
|-------------------------|--|
| Mélanie Apesteguy | Technicienne en comptabilité |
| Marie-France Bellavance | Technicienne en géomatique |
| Jude Brousseau | Conseiller en développement régional |
| Lise Caron | Technicienne en comptabilité |
| Johanne Carré | Adjointe à la direction générale |
| Hélène Coulombe | Conseillère en développement régional |
| Claude Dahl | Conseiller en développement régional |
| Olivier Doucet | Conseiller aux ressources naturelles et au territoire |
| Nancy Dufour | Technicienne en comptabilité |
| Patric Frigon | Conseiller aux affaires publiques |
| Judith Gagné | Conseillère aux ressources naturelles et au territoire |
| Katherine Gauthier | Conseillère en développement régional |
| Karoline Gilbert | Conseillère aux ressources naturelles et au territoire |
| Patrick Hamelin | Directeur général |
| Micheline Huard | Coordonnatrice de l'Entente 3R |
| Luc Imbeault | Conseillère en développement régional |
| Christine Marin Ross | Technicienne en bureautique |
| Nathalie Ouellet | Conseillère en développement régional |
| Lisette Roberge | Conseillère aux ressources naturelles et au territoire |
| Carole-Anne Tanguay | Conseillère en développement régional |
| Charles Warren | Directeur aux ressources naturelles et au territoire |



Côte-Nord
Conférence régionale
des élus de la
Côte-Nord